

ADELINE LAFOUINE

# ***“Fais-le bien, et laisse dire”***

*(proverbe suisse)*



## **“Scandale au Parlement !”**

**De l'affaire qui fit trembler la confédération,  
au choix de vivre libre...**

**Tabou**

## Prélude

Suite aux nombreux articles parus dans la presse suisse et étrangère en août 2014, je n'ai jamais donné d'interviews ou d'explications. Les journalistes m'ont harcelée pendant de longues semaines, afin d'obtenir ma version des faits. Jusqu'à aujourd'hui j'ai préféré me taire et que l'on oublie cette affaire.

J'ai envie à présent de m'expliquer, de raconter comment j'ai vécu ce scandale dans la presse, pourquoi j'en suis arrivée là et ce qui m'a poussée à publier ce tweet sexy depuis le Palais fédéral, qui a déclenché la vague médiatique. Il me serait impossible d'expliquer toute l'histoire dans une interview. J'ai donc décidé de raconter mon histoire dans ce livre. Celui-ci décrit, dans une première partie, comment la liberté de la presse a failli me détruire ainsi que ma famille.

Dans la seconde partie du livre, je raconte la construction de ma vie de libertine, ainsi que la description de quelques rencontres libertines ou bdsm. Le récit de mes aventures peut interpeller et s'adresse uniquement à un public averti. Certaines personnes seront choquées ou ne comprendront pas, mais cela fait partie de ma

vie et une censure de ma part ne refléterait pas qui je suis.

J'ai envie de montrer que l'on peut avoir une vie sexuelle hors norme tout en étant une femme, une mère de famille et une employée ordinaire. Je ne suis pas une salope, ni une pute, ni une malade mentale, comme le disent certaines personnes, sous le sceau de l'anonymat, dans les commentaires de la presse d'août 2014. Je ne suis pas non plus une diva, ni une star du X. Je ne suis qu'une femme libérée et libre, qui réalise ses fantasmes. Je m'assume, et rien ne m'a jamais empêchée de m'amuser, sauf la fameuse « liberté de la presse », qui a permis d'écrire un article destructeur sur une femme ordinaire, en le faisant passer pour du droit à l'information.

Pour ma famille et mes amis qui me reconnaîtront, et qui ne sont pas au courant de la partie cachée de ma vie, je vous prie de ne pas me juger trop vite. Je suis toujours la même personne et sans ma double vie, je ne serais pas la personne que vous aimez. C'est également cette partie de moi qui me rend heureuse, épanouie et qui est le moteur de ma vie. J'adore mon fils et ma belle-fille d'un amour infini, j'aime mes petits-enfants, mes parents ainsi que mes amis. Mes envies sexuelles n'ont rien à voir avec ça.

Article publié le mercredi 6 août 2014 à 20 h 04  
dans *Le Temps*

**LA SECRÉTAIRE AUX SELFIES NUS QUI AFFOLENT LE WEB A ÉTÉ  
SUSPENDUE DE SES FONCTIONS**

Les Services du Parlement se sont séparés de l'employée avec effet immédiat. A. s'affiche régulièrement sur Internet, dénudée.

« Lubrique, gourmande et insolente ». C'est ainsi que A., secrétaire au sein de la Berne fédérale de jour, et actrice porno sur son temps libre – elle aurait tourné plus de 220 films/clips amateurs – se définissait sur son profil Twitter. Son compte est bloqué depuis que la NZZ (*Neue Zürcher Zeitung*) a révélé, dans son édition de mercredi, qu'elle y publiait régulièrement des selfies d'elle, dénudée, pendant ses heures de bureau. À peine l'histoire connue, les internautes s'en sont donné à cœur joie, entre chasse à la secrétaire atypique, parodies grotesques, commentaires faciles et zestes d'humour.

A. va-t-elle être licenciée ou juste sermonnée ? Contacté, l'Office fédéral du personnel (OFPER) renvoie aux Services du Parlement, dont elle est employée. Le chef de la communication rappelle que l'administration fédérale dispose de son côté d'un code de conduite et d'un guide pour les médias sociaux, qui sensibilisent le personnel. On peut notamment y lire : « Publiez sur Internet uniquement des images ou des textes que vous présenteriez également sans hésiter à vos collègues, collaborateurs ou supérieurs ».

Assaillis par les demandes des médias, les Services du Parlement ont fini par publier un communiqué, à 17 h 44, limpide. Il précise : « Une collaboratrice des Services du Parlement a fait d'elle-même, à sa place de travail, une photographie de nu, qui a été publiée dans plusieurs médias. Afin de sauvegarder la réputation du Parlement et de ses services, l'employée concernée a été suspendue de ses fonctions avec effet immédiat. Cette mesure reste en vigueur jusqu'à ce que les faits soient tirés au clair et que les conséquences du point de vue du droit personnel soient arrêtées ».

A. n'a plus de compte Twitter, mais son site Internet est toujours accessible. Elle y est présentée comme une « libertine qui représente LE symbole de l'érotisme et du glamour suisse alémanique ». Ses films et clips auraient été vus plus de 200 millions de fois. Le site comptabiliserait plus de 100 000 visites par mois.

Sur Twitter, plusieurs photos d'elle continuaient à circuler mercredi. Certaines, où elle dévoile une partie de son anatomie, semblent bien avoir été prises dans son bureau. Mais A., tatouée et piercée, ne se contentait pas de cela : elle postait également des photos beaucoup plus explicites, de ses soirées libertines.

## Mercredi fatal

Mercredi 6 août 2014 commence comme une journée tout à fait banale. Après les vacances d'été, il y a un grand envoi à effectuer aux Services du Parlement helvétique. Une partie importante de mon travail au secrétariat de la commission des affaires juridiques consiste à préparer et à envoyer aux parlementaires suisses tous les documents pour la prochaine session. Chaque commission emploie deux ou trois secrétaires pour soutenir le ou la responsable dans les tâches administratives. Un travail pas très intéressant, qui se déroule devant la copieuse et ensuite dans les sous-sols du Palais fédéral, pour préparer des énormes tas de papiers à envoyer. Entre les secrétaires, nous nous moquons souvent du fait qu'à l'heure actuelle, le Parlement n'est pas encore passé à la documentation électronique et nous estimons fréquemment, en rigolant, le nombre d'arbres que nous venons d'abattre indirectement.

Ce matin, l'ambiance est comme toujours bon enfant. Je m'entends extrêmement bien avec mes collègues. Surtout avec L., qui partage mon bureau, et N. du bureau d'à côté. Il nous arrive d'attraper des fous rires pour tout et pour rien, même dans le plus grand stress. On se dit souvent que même si nous n'avons pas envie

de venir travailler, on se réjouit toujours de retrouver les copines de bureau.

Autour de 9 heures du matin, je suis à mon bureau en train de préparer les derniers documents à imprimer afin de les copier par la suite. Je reçois, ainsi que tous les employés, un mail interne concernant un article qui vient d'être publié en ligne par le journal *Neue Zürcher Zeitung*. Comme je suis sous pression pour l'envoi qui doit absolument partir aujourd'hui, je n'ouvre même pas ce courriel. Une information interne est à ce moment-là la dernière des choses qui me préoccupe. J'ai mes pensées entièrement dans mon travail, et comme toujours je veux que tout se passe bien et sans erreurs. Ma collègue L. vient de revenir après son congé maternité. Elle a diminué son taux de travail, et moi j'ai augmenté le mien afin de lui permettre de rester. J'ai assuré seule le travail du secrétariat de la commission des affaires juridiques pendant son absence. Cela ne m'a jamais dérangée de courir pour le boulot, car j'ai toujours préféré le stress à l'ennui au travail. Au moins, les journées passent plus vite.

Une heure après cette première alerte que j'ai ignorée, mon mari Vincent m'envoie par courriel un lien vers un article paru en ligne dans le *Blick*, un journal de boulevard suisse alémanique qui est connu pour ses articles à scandales et ses femmes nues en troisième page. Presque en même temps, un second courriel interne avec le même article arrive dans ma boîte de réception. Je ne lis jamais le *Blick*. Cette presse à sensation ne m'intéresse pas du tout. Mais comme le courriel vient également de Vincent, il faut quand même que j'ouvre le lien. D'autant plus qu'il m'a juste écrit dans l'objet de son mail : « Ils parlent de toi ».

En ouvrant le lien, j'ai d'abord un choc. L'article parle d'une femme qui a publié une photo sexy depuis le Palais fédéral sur son compte Twitter.

L'article autour de ce fameux « selfie de nu » est écrit d'une manière très vulgaire, mais n'a pas plus d'informations et est juste illustré avec une image d'une femme blonde. Ça me calme un peu car je suis brune. Mais dans ma tête je suis quand même confuse. Est-ce moi ou pas ? Qu'est-ce qu'il se passe ? À cet instant, je ne peux pas m'imaginer que ce premier article peut avoir une suite. Pour moi, l'histoire s'arrête à ce seul article, dont je ne connais pas la raison ni la source. C'est trop étrange. En même temps, je ne peux pas vraiment m'identifier au contenu, même si le hasard serait quand même énorme qu'il y ait une seconde personne qui fait des selfies au Palais fédéral, mais la fille sur la photo est blonde. Donc pourquoi pas finalement ? Je ne suis sûrement pas la seule fille en Suisse à publier des photos sexy.

Je réponds à Vincent que je ne sais rien de plus concernant cet article et que ce n'est probablement pas moi. Je lui demande quand même de supprimer par sécurité mes deux comptes Facebook ainsi que mon compte Twitter. On échange quelques mails en vitesse, car nous sommes tous les deux au travail. « Je l'ai fait, j'ai tout supprimé, même ton site ». Qu'il ait également supprimé mon site Internet me fâche un peu, je trouve ça exagéré. Ce site fait partie de ma vie depuis de nombreuses années, mais c'est mieux d'être prudent. On en parlera plus tard.

Pour le moment, je dois absolument me rendre dans les sous-sols du Palais fédéral pour commencer le triage de la documentation, parce que nous sommes déjà en

retard avec l'envoi du jour. Comme je suis stressée au travail, je n'ai pas le temps de réfléchir plus à ces fameux articles. Mes comptes ne sont désormais plus accessibles, l'histoire est pour moi terminée.

Quand je rejoins mes collègues pour commencer le triage des documents, elles sont en train de discuter de l'article.

— Tu t'imagines ? Qui peut faire une chose pareille ? C'est dingue. Elle doit être folle. Qui ça pourrait être ?

Elles n'arrêtent pas de parler de ça. Elles sont tout feu tout flamme devant ce petit scandale et s'écartèlent le cerveau pour trouver qui ça peut être.

— Peut-être voulait-elle juste envoyer une photo sexy à son copain.

J'essaye de relativiser, en ne sachant toujours pas s'il s'agit vraiment de moi. Sur ce point, je me sens plutôt calme. J'essaye de me convaincre que l'article ne parle certainement pas de moi, surtout à cause de l'image d'illustration de l'article avec la fille blonde. En plus, Vincent me reconfirme par courriel avoir supprimé tout ce que nous avons publié sur internet. Qu'est-ce qui peut arriver maintenant ?

Je rejoins Vincent pour la pause de midi et nous discutons bien évidemment de cet article. Nous ne pouvons pas être sûrs de ce qu'il se passe, mais nous sommes d'accord sur le point qu'il n'y a plus rien qui traîne sur Internet concernant ma personne. Nous ne sommes pas plus inquiets et passons notre pause de midi tranquillement assis sur un banc en train de manger un sandwich.

Je retourne au bureau et je continue mon travail comme si de rien n'était. À peine une demi-heure plus tard, la bombe arrive. Vincent m'envoie par courriel la mise à jour de l'article du *Blick*, en écrivant : « Il s'agit



bel et bien de toi ». En découvrant l'article, mon cœur s'arrête de battre pendant un petit moment. J'ai des sueurs froides dans le dos. C'est assez compliqué de rester impassible vis-à-vis de ma collègue de bureau. Cette fois-ci, l'article est truffé de photos volées sur mon compte Twitter. Une catastrophe. Des photos sexy, dont celle que j'ai prise maladroitement et par ennui un vendredi après-midi en étant seule au bureau. J'ai fait un selfie en montrant un bout de sein pour faire un « coucou sexy » à mes followers sur Twitter.

J'ai toujours aimé échanger, recevoir des commentaires, et bien sûr comme tout un chacun qui a un compte, augmenter mon nombre de followers avec une photo originale. Cela ne m'a pris qu'une minute. C'était une action spontanée, irréfléchie, que je croyais amusante et pas bien grave. Personne ne m'a vue, les bureaux et les couloirs étaient vides et on ne reconnaissait pas mon lieu de travail. Je l'ai juste fait pour rigoler, mais cet acte s'avère aujourd'hui être une erreur fatale. Je suis abasourdie. Est-ce qu'une seule simple photo peut suffire à mettre en route cette avalanche médiatique ? Je suis perdue.

Toutes les autres photos sont prises en vacances ou à la maison. Il s'agit de photos complètement privées. De découvrir ses images publiées, à la vue de tout le monde, me trouble profondément. C'est comme un viol de ma vie privée. Sur chaque image mon visage est flouté, mais tellement grossièrement que l'on peut m'identifier sans aucun problème. Dans ma tête, mes pensées sont mélangées. Est-ce que l'on me reconnaît vraiment ? Je sais que c'est moi, mais si une autre personne n'est pas sûre de ce fait, est-ce qu'elle peut m'identifier quand même ? Que penser ? Pourquoi ont-ils flouté mon visage de

manière si sommaire ? Pourquoi parler de cette image publiée sur Twitter ? Qu'est-ce qu'il se passe ? Est-ce que ça vaut vraiment un article dans un journal ?

Je ne sais plus quoi penser, je ne sais pas quoi faire. Faire semblant de ne rien savoir et ne pas me sentir concernée me semble une attitude normale pour le moment. Je suis vraiment perdue dans mes pensées qui partent dans tous les sens. Il s'écoule très peu de temps avant qu'un nouveau mail interne soit adressé aux employés du Parlement : Qui est au courant de quoi que ce soit sur l'affaire est prié de se rendre d'urgence chez le secrétaire général de l'Assemblée fédérale.

Comment est-ce possible ? Je suis comme paralysée. Incapable de réfléchir correctement. Je suis figée mais en même temps je ne pense jamais à prendre mes affaires et rentrer, car j'ai un travail à finir. Jusqu'au bout, je reste responsable et fidèle à mon travail. Je décide de repousser l'évidence et en cas de soupçons je nierai tout en bloc. Aussi parce que je suis sûre à 200 % que mon compte Twitter n'existe plus. Sans preuve, on ne peut pas m'accuser. Bien sûr qu'il s'agit de moi sur les photos, mais il faut encore pouvoir le prouver. Mon visage est flouté sommairement mais il est flouté, et personne ne connaît mes tatouages sous mes vêtements. Qu'est-ce que je risque en plus ? Un avertissement ? Que l'on me sermonne ? Je sais que j'ai fait une erreur en prenant cette photo sexy sur mon lieu de travail, mais est-ce que c'est vraiment si grave ? À ce moment-là, je ne peux pas encore imaginer les conséquences de mon acte qui est certainement une bêtise, mais pas bien méchante.

J'essaye de me concentrer sur mon travail et je ne remarque pas que mes collègues de bureau ne sont plus

là. Elles doivent être rassemblées devant un écran, et moi je m'accroche aux paroles de Vincent, que tous mes comptes de médias sociaux sont supprimés. Personne ne peut plus trouver de traces de moi sur Internet, personne. Je m'accroche comme à une bouée de sauvetage dans cet océan déchaîné, surtout j'y crois vraiment.

Tout à coup, une secrétaire d'une autre commission entre dans mon bureau et me dit froidement :

— Tu sais, je t'aime bien, mais alors ces images-là. Franchement, ce n'est pas possible. Tu devrais faire attention, avant de repartir sans que j'aie eu le temps de lui répondre.

Je ne comprends plus rien. Je n'ai même pas le temps d'y réfléchir que le secrétaire général en personne vient me chercher.

— Madame, pouvez-vous m'accompagner, s'il vous plaît ?

Je le suis avec une boule au ventre. Mon cerveau ne fonctionne plus. Il me guide dans son bureau, que je n'ai vu qu'une seule fois, quand je me suis fait engager il y a deux ans. Nous avons eu un bref entretien très agréable. Je me suis toujours très bien entendue avec les Romands, surtout après plus de dix-sept ans de vie commune avec un Romand et je me sens très à l'aise pour communiquer en français.

Dans le bureau, les autres membres de la direction m'attendent, le chef du secteur commissions & recherches, la secrétaire générale adjointe et la cheffe du domaine des ressources humaines et finances. Ils me demandent de m'asseoir avant de commencer à me questionner. Comme je l'avais imaginé rapidement auparavant dans ma tête brouillée par toutes ces

informations, je continue de dire qu'il ne s'agit pas de moi. Intérieurement, il m'est absolument impossible à ce moment-là de répondre autre chose. Je veux y croire. Il faut que je m'en sorte de cette manière. Ils n'ont pas de preuves. Ils ont certainement des doutes et des témoignages de personnes, qui ont cru me reconnaître.

À ce moment-là, le secrétaire général me demande de le suivre devant son ordinateur, et ce que j'aperçois est comme un énorme cauchemar. Sur l'ordinateur se trouve mon compte Twitter entièrement intact avec toutes les photos. Il a choisi deux trois images sans nudité pour me demander de confirmer qu'il s'agit bien de moi. Je n'arrive toujours pas à raisonner normalement, et encore une fois je suis incapable d'avouer simplement la vérité. Je suis juste morte de trouille. J'ai tellement peur de ce qu'il peut m'arriver. Les choses se sont développées si vite et sans avertissement. Je suis complètement dépassée.

J'invente une histoire que quelqu'un a dû pirater mon compte, a dû voler des images et les publier à mon insu. Quand j'y repense, c'est vraiment bête de ma part mais je suis dans la fuite, dans le déni. Je n'ai rien fait de mal et on m'accuse.

On me dit lors de cette séance qu'ils vont enquêter sur cette affaire et que le temps que ça se clarifie, il vaut mieux que je quitte immédiatement les Services du Parlement. Je ne peux même plus dire si c'est le secrétaire général ou un autre membre de la direction qui me l'annonce. Je suis dans le brouillard, une sorte de rêve bizarre. Je n'entends les voix que de loin.

On m'accompagne à mon bureau pour aller chercher mes affaires, puis on me guide jusqu'à la porte principale en me demandant de rendre mon badge. On

m'explique comme à un petit enfant, en voyant qu'apparemment je ne comprends rien à cette histoire. Cette situation me semble tellement irréaliste. Sur le moment, je ne comprends même pas qu'on m'ait mise à la porte, que je suis libérée immédiatement de l'obligation de venir travailler. J'ai comme un énorme vide dans ma tête et ce n'est qu'une fois sur la place, devant le Palais fédéral, que je commence à réaliser l'ampleur de cette histoire.

En pleurs, je téléphone à Vincent. Entre-temps il a vérifié ce qu'il se passait avec le compte Twitter et sa réponse a tout expliqué. Il n'avait pas lu la petite indication, qu'après la suppression du compte, celui-ci reste encore 30 jours actif et en ligne. La catastrophe. Absolument tout le monde a pu le consulter, vu que celui-ci a toujours été ouvert à tout public.

— Rentre à la maison à toute vitesse et enlève tout ce que tu peux, privatise-le, mais dépêche-toi. Moi je suis coincé au boulot et je ne peux rien faire pour le moment, me dit-il.

Je fonce à la maison, mais c'est trop tard. Je supprime photo par photo. Je bloque à nouveau le compte. Je change même le nom du compte mais tous les curieux et tous les journalistes ont déjà pu regarder et copier les images qu'ils voulaient. Je suis abasourdie par cette médiatisation.

Par chance, ce sont les vacances scolaires et comme je travaille, mon fils de quinze ans, que j'appelle junior, est chez mes parents pendant la semaine. Je ne sais pas comment j'aurais pu gérer ce premier soir du drame en sa présence.

Une fois Vincent rentré à la maison, nous sommes horrifiés en découvrant les journaux en ligne, avec la

peur au ventre de ce que l'on pourra encore découvrir. Énormément de journaux suisses et étrangers ont repris l'article du *Blick* et de la *NZZ* avec les images. Le sentiment de ne pas gérer les publications et d'être complètement livrés à la volonté des journalistes, à la recherche d'articles à sensations, est indescriptible. Cela s'est transformé en boule de neige ingérable. Un vrai cauchemar, pire qu'un film d'horreur. C'est inimaginable. Vincent et moi ne fermons pas l'œil de la nuit.

Le lendemain, le nouvel article du *Blick* est encore pire que ce que l'on peut imaginer dans les mauvais scénarios. Je suis en première page du journal et les affichettes devant chaque kiosque de la ville mentionnent « la secrétaire porno du Palais fédéral » avec ma photo. Ils ont découvert que je n'ai pas un compte Twitter par hasard, mais que je tourne des vidéos porno amateur. Une trouvaille en or pour la presse à sensation. J'ai mal au ventre et envie de vomir en lisant ces lignes. Ces demi-vérités sur moi, qui sonnent si sales et surtout en montrant mes images privées à la vue de tout le monde. De lire les commentaires de haine sous l'article en ligne, des jugements de la part de personnes qui ne me connaissent pas, qui ne savent rien de ma vie et de la raison pour laquelle je fais tout ça. Je me sens agressée, harcelée et même violée dans mon intimité. Je n'ai rien demandé à personne et tout à coup je suis devenue le sujet de discussions dans toute la Suisse, ainsi que dans le monde entier.

Vincent est obligé de retourner au bureau, en faisant comme si de rien n'était face à tout ce remue-ménage médiatique. Il travaille depuis quinze ans dans la même entreprise et je connais très bien la plupart de ses

collègues. En allant souvent le chercher à la sortie du bureau ou en l'attendant pour la pause de midi, tout le monde sait qui est sa femme. Je ne sais pas ce qui est le plus dur. Pour lui d'affronter le regard des autres sans savoir qui est au courant ou pour moi de devoir rester à la maison sans pouvoir rien faire.

Été 2014, Confédération Helvétique.

Un scandale croustillant émoustille la Suisse. Une fonctionnaire publie un Tweet sexy depuis le Palais fédéral. Les journalistes s'emparent du sujet et dévoilent la double vie de cette employée fédérale, mère de famille, libertine avérée et actrice de vidéos pornographiques "amateur" jusque-là anonymes. Elle ne répondra jamais aux demandes de la presse bien pensante ou non, préférant faire le dos rond et espérer que le scandale se dégonflera avec son silence. Tout ce qu'elle veut, c'est qu'on cesse de parler d'elle.

Pourtant, 5 ans après avoir été invitée à démissionner, elle décide de raconter comment cette médiatisation effrénée d'un fait anodin (une photo comme on en trouve des milliers sur les sites libertins), pris entre les rets de la presse, de la politique, et de la morale publique, a été destructeur.

Dans ce récit autobiographique, l'employée fédérale déchue nous raconte 20 ans de vie de libertine, cachée et publique, de rencontres étonnantes, d'expériences hors norme, de plaisirs troubles. Elle nous livre aussi ce qu'elle considère comme "sa part féministe" : le droit de vivre ses fantasmes, même les plus fous, même ceux qu'une certaine morale juge "offensant le Droit des Femmes".



*Adeline LAFOUVINE, 42 ans, Suisse et libertine, est un personnage phare dans le monde du libertinage d'aujourd'hui, particulièrement en Suisse et en France, grâce, notamment, à ses nombreuses vidéos "Les films d'Adeline" qui ont créé un mythe et font fantasmer les hommes comme les femmes.*

[www.tabou-editions.com](http://www.tabou-editions.com)

ISBN édition papier : 978-2-36326-081-9

ISBN édition numérique Pdf : 978-2-36326-712-2

ISBN édition numérique Epub : 978-2-36326-713-9

photos : Ressay • graphisme : Thierry Marx

**Tabou**